

Quinzième session des Nations Unies

RAPPORT INTÉRIMAIRE

LE 20 DÉCEMBRE, la quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a été prorogée au 7 mars 1961. Il est déjà arrivé que la session de l'Assemblée soit en deux parties, mais c'est un fait exceptionnel. D'ordinaire, l'Assemblée s'ouvre à la mi-septembre; il y a un débat général auquel participent les ministres des Affaires étrangères des divers États; puis, à partir du début d'octobre, le travail se fait au sein des sept grandes commissions de l'Assemblée; des séances plénières ont lieu périodiquement, au cours desquelles l'Assemblée approuve ou rejette les travaux des commissions; enfin, à la mi-décembre, l'Assemblée clôture ses séances, qui ne se rouvrent que l'automne suivant. La quinzième session reprendra ses séances en mars; d'importantes questions sont encore inscrites à l'ordre du jour, et trois des grandes commissions devront siéger: autant de signes que cette session est l'une des plus extraordinaires depuis la fondation des Nations Unies, il y a quinze ans.

Le contexte

Cette situation résulte d'un certain nombre de faits d'ordre politique et de manœuvres de procédure, soit au sein de l'Organisation, soit en dehors. Il y a lieu de relever particulièrement deux séries d'événements influant les uns sur les autres qui se sont produits au cours des six derniers mois de l'année. D'abord la mauvaise tournure qu'avaient prise les rapports entre l'Est et l'Ouest depuis l'avortement de la conférence "au sommet", en mai 1960. Il semble que l'Union soviétique et ses alliés, compte tenu de cette situation et aussi de certains événements intérieurs fort importants, aient décidé de remettre toute négociation sérieuse avec les États-Unis au moins jusqu'après les élections de novembre, sinon jusqu'à l'installation du nouveau président des États-Unis. Aussi ne pouvait-on guère s'attendre à de grands progrès, à la quinzième session de l'Assemblée générale, dans les débats se rattachant directement aux relations entre l'Est et l'Ouest. L'incertitude causée par l'approche des élections aux États-Unis portait d'ailleurs les membres de l'Assemblée générale à différer l'examen de bien des questions, particulièrement celles contestées par les États-Unis et l'Union soviétique. Par exemple, l'Assemblée ne put, au début de sa session, se mettre d'accord sur un projet de résolution invitant les gouvernements intéressés à reprendre les entretiens "au sommet". Par la suite, l'Assemblée ne voulut pas voter sur une résolution canadienne ayant pour but, entre autres, la reprise immédiate des négociations générales sur le désarmement, que l'Union soviétique et ses alliés avaient rompues à la fin de juin en se retirant du Comité du désarmement des dix puissances.